



PARISIS RUGBY CLUB (CODE FFR 4631J)

LIGUE ILE DE FRANCE RUGBY (CODE FFR 2008H)

CHARTRE DES PARENTS - ECOLE DE RUGBY

*S'impliquer et être acteurs de la vie de l'Ecole de Rugby.
Aider et faciliter la formation sportive et l'éducation à la vie en société de leur enfant.*

DROIT...

- ... à une information sur les activités, les comportements, les évolutions de leur enfant.
- ... au respect de toutes les composantes de l'Ecole de Rugby.
- ... à une pratique prodiguée « en sécurité » sur le terrain et en dehors pour leur enfant.

DEVOIR...

- ... de considérer l'Ecole de Rugby comme un lieu de convivialité, de formation et d'éducation.
- ... de ne pas « prendre position » dans le domaine sportif.
- ... de se tenir à l'écart de l'animation de l'activité, s'ils n'ont pas été invités à participer.

IMPERATIF...

- ... s'intéresser à l'activité de son enfant, aux progrès, aux difficultés éventuelles.
- ... d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité.

Nous reconnaissons avoir lu et pris connaissance de la charte des Parents,

Les parents, le _____

Signatures :